



## **HALTE A LA REPRESSION DE LA CONTESTATION ! NE NOUS LAISSONS PAS BAILLONNER !**

### **SOUTIEN AUX 3 ENSEIGNANTS DE BORDEAUX EN PROCEDURE DISCIPLINAIRE POUR AVOIR CONTESTE LA REFORME DU LYCEE ET DU BAC**

Comme partout en France, en Gironde, des enseignants mais aussi des lycéens ont contesté la réforme du Bac, imposée à marche forcée, au mépris des avis des instances de concertation et dans la précipitation. Le gouvernement est donc resté sourd aux demandes des personnels et de leurs représentants et à ce titre, il est le seul responsable de cette situation.

Des enseignants ont répondu à l'appel intersyndical à s'opposer à cette réforme illégitime, en lien avec la contestation contre la réforme des retraites, par la grève et la mobilisation dans de nombreux lycées de France.

Ne tolérant aucune contradiction, méprisant l'action syndicale en faisant remplacer les grévistes par des surveillants vacataires, réquisitionnant les forces de l'ordre pour empêcher la mobilisation lycéenne, le ministère a voulu imposer par la force une réforme du lycée et du bac dont les effets destructeurs sont encore aggravés et révélés par la situation sanitaire actuelle.

En Gironde, 9 de ces enseignants de différents lycées du département ont reçu en février, la veille des vacances de printemps, un courrier de menace de la rectrice. En juin, l'un d'entre eux s'est vu barrer l'accès à la hors classe au nom de son « positionnement », c'est-à-dire pour s'être opposé au ministère en usant de ses droits syndicaux.

La Rectrice de Bordeaux a franchi une nouvelle étape en lançant le vendredi 20 novembre une procédure disciplinaire contre 3 de ces 9 enseignants en poste au lycée Mauriac. Dans ce lycée, la mobilisation des enseignants et des élèves, massivement opposés à cette réforme et qui l'avaient fait savoir préalablement, a fait qu'aucune épreuve des « E3C » n'a pu se tenir en janvier.

C'est notre liberté d'expression qui est menacée quand la mobilisation contre cette réforme des jeunes, des personnels, dans le respect de leur droit de grève, et des parents, ne débouche sur aucune écoute mais au contraire sur une répression féroce.

Cette situation en Gironde n'est pas isolée. Au mois d'octobre, ce sont quatre enseignants du lycée de Melle dans les Deux Sèvres qui ont été sanctionnés après un conseil de discipline pour s'être elles et eux aussi opposés à cette réforme.

L'éducation n'échappe pas à la politique d'un gouvernement qui ne tolère plus aucune contestation ni aucune opinion alternative dès lorsqu'elle prétend s'affirmer et s'opposer.

Les personnels de l'Education nationale ont besoin d'être respectés, soutenus et protégés pour pouvoir exercer leurs métiers dans des conditions de travail sûres et sereines.

Ils ne doivent pas être réprimés quand ils expriment leur opposition à des réformes incessantes qui dégradent leurs conditions de travail en même temps qu'elles fragilisent le service public d'éducation.

Avec le SNES-FSU, la FSU, la FNEC FP-FO, la CGT Educ'action, SUD Education et le Comité de soutien des 9 de Gironde, soutenons massivement nos trois camarades de Bordeaux en prenant position dans nos établissements, en signant cette pétition et en participant à toutes les initiatives (comité de soutien, rassemblements, pour le dépôt des pétitions au rectorat avec audience et conférence de presse, grève...) pour imposer l'arrêt des procédures lancées contre eux.

**Non aux sanctions,**

**Oui à la liberté de contestation et de revendication.**

